

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **3 février 2025 à 19 h 00**
à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum.
Monsieur Dominic Doucet, directeur général et greffier adjoint est également présent.

25-02-033

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

25-02-034

Autorisation de paiement d'une facture

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à payer la facture datée du 17 décembre 2024 de la Brasserie Sleeman, au montant de 9 189, 82 \$, taxes incluses.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année 2024.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

25-02-035

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h01.

ADOPTÉE

Dominic Doucet, directeur général
et greffier adjoint

Gilles Fortier, maire